

République française
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2019_112

Séance du mercredi 27 novembre 2019

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 25/11/2019

Présents : 17

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept novembre l'assemblée

Votants: 17

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain

Pour : 17

JAFFARD,

Contre : 0

**Secrétaire de
séance: Michèle BUISSON**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Michèle BUISSON, Yves
COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle
FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD,
Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique
MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE, Jean-Paul
VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER,
Paul COMMANDRE, Yves Elie LAURENT, Thierry MAZOYER,
Françoise THYSS

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Marie LION

Objet: Approbation du tableau d'avancements de grade 2020 - DE_2019_112

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu le budget communal ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis du comité technique paritaire ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer pour l'année 2020 les taux de promotion applicable à l'effectif des fonctionnaires des cadres d'emplois remplissant les conditions d'avancement de grade et déterminant ainsi le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à l'un des grades d'avancement selon les modalités suivantes :

Cadre d'emplois	Catégorie	Grade d'avancement	Taux de promotion à appliquer à l'effectif des agents promouvables
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Adjoint administratif	C	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	100 %
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	100 %
		Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	100 %
Rédacteur	B	Rédacteur principal	100 %
		Rédacteur chef	100 %
FILIERE TECHNIQUE			
Adjoint technique	C	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	100 %
		Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100 %
		Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	100 %

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

